

PLAN LOCAL D'URBANISME DE RAEDERSDORF

NOTE RELATIVE AUX SYSTÈMES D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

1. Structure intercommunale chargée de l'élimination et du traitement des déchets ménagers

La communauté de communes Sundgau est compétente en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle exerce sa compétence relative à la collecte des déchets et a délégué celle relative au traitement de ces derniers au Syndicat Mixte du secteur 4 (SM4).

2. Organisme chargé de l'enlèvement des ordures ménagères

Dans le cadre d'un marché de prestation de service, les collectes des déchets ménagers et assimilés sont réalisées par une société spécialisée.

Actuellement, la société Coved, basée à Ungersheim, détient ce marché.

3. Moyens mis en œuvre

La collecte des déchets s'effectue de porte à porte et est réalisée en camion bi-compartmenté de 26 tonnes dans les rues accessibles à la circulation par ce type de véhicule. À défaut, un véhicule de petit gabarit est utilisé pour effectuer la collecte des déchets.

Il existe trois secteurs sur le territoire : Secteur Nord Altkirch-Illfurth-Hundsbach, Secteur Ill et Gersbach et Secteur du Jura Alsacien.

La commune de Raedersdorf fait partie du secteur du Jura Alsacien avec 26 autres communes : Bendorf, Bettlach, Biederthal, Bisel, Bouxwiller, Courtavon, Durlinsdorf, Feldbach, Ferrette, Fislis, Kiffis, Koestlach, Levoncourt, Liebsdorf, Ligsdorf, Linsdorf, Lucelle, Lutter, Moernach, Oberlarg, Oltingue, Riespach, Sondersdorf, Vieux-Ferrette, Winkel, Wolschwiller.

Le conteneur à verre le plus proche est situé sur la commune voisine de Kœstlach, rue des Romains.

Le site de collecte des déchets verts le plus proche est situé sur la commune voisine de Riepach, rue du Stade.

4. Fréquence des enlèvements

Trois types de déchets sont collectés de porte à porte : les biodéchets, les recyclables et les ordures ménagères résiduelles. Ils sont collectés le même jour à raison d'une fois par semaine pour les biodéchets et de manière alternée tous les quinze jours pour les ordures ménagères résiduelles et les recyclables.

5. Lieu d'acheminement et type de traitement

Les ordures ménagères sont acheminées à l'usine d'incinération de Sausheim pour y être incinérées, les biodéchets sont, pour partie, acheminés vers la plateforme de compostage du SM4 à Aspach-le-Bas et, pour partie, valorisés au centre de méthanisation d'Agrivalor à Ribeauvillé.

Les recyclables sont triés et conditionnés au centre de tri d'Aspach-le-bas avant d'être commercialisés comme matière première secondaire.

6. Déchèterie :

Les usagers, ménages et non-ménages, accèdent à trois déchèteries : Illfurth, Altkirch, Waldighoffen.

7. Quantités collectées

En 2018, la quantité totale de déchets ménagers et assimilés produite sur le territoire est de près de 25 000 tonnes, ce qui correspond à 564 kg par habitant.

Le taux de valorisation de ces déchets est de 90%.

Ci-dessous, extrait du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2018

■ Production total de déchets (en tonne)

	Secteur Nord	Secteur III et Gersbach	Secteur Jura Alsacien	Communauté de Communes SUNDGAU
Collecte de porte à porte				
Recyclables	1955 t	676 t	831 t	3462 t
Biodéchets	1486 t	44 t	95 t	1625 t
Ordures Ménagères Résiduelles (Ordures Ménagères Résiduelles)	2149 t	488 t	937 t	3574 t
Collecte en apport volontaire				
Verre	1287 t	345 t	564 t	2196 t
Déchets verts	1291 t	-	2689 t	3980 t
Déchèteries	6733 t			

Ainsi, la production totale de déchets ménagers et assimilés du territorial s'élevait à 24 921 tonnes en 2018.

■ Production de déchets par habitant (ratio en kg par habitant)

	Secteur Nord	Secteur III et Gersbach	Secteur Jura Alsacien	Communauté de Communes SUNDGAU
Collecte de porte à porte				
Recyclables	68	81	73	71
Biodéchets	52	5	8	34
Ordures Ménagères Résiduelles	75	59	82	74
Collecte en apport volontaire				
Verre	45	44	50	46
Déchets verts	160	-	237	182
Déchèteries	157			

En 2018, la production totale de déchets ménagers, ramenée à l'habitant, représentait 564 kg.

■ Performances environnementales

	Communauté de Communes SUNDGAU
Taux de valorisation	90 %
Taux de recyclage par rapport à la production total de déchets	65 %
Taux de recyclage par rapport à la production total de recyclables	93 %